

# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le jeudi 13 avril 2023 à 14h.

Au Tribunal Judiciaire de Paris, Parvis du Tribunal de Paris (75017) PARIS - **EN UN SEUL LOT**

Les biens et droits immobiliers sis à **PARIS (75003)**

**5 rue Pastourelle** cadastrés section AQ n° 25 pour 1 are

LOT N°QUATORZE (14) : Au cinquième étage, trois pièces sous combles, lambrissées, c'est-à-dire la totalité du cinquième étage.

Et les 83/1.000èmes des parties communes générales.

Selon PV de description, un **APPARTEMENT** comprenant : salle de bains, WC de type sanibroyeur, pièce à vivre avec cuisine ouverte, coin nuit avec chambre et trémie d'escalier, terrasse tropézienne.

Superficie loi Carrez : **27,30 M<sup>2</sup>** (pour les parties privatives), selon attestation de superficie établie le 8 février 2021 par Monsieur Sylvain MOREAU, géomètre-expert du Cabinet ARC EDGE.

**Observation étant ici faite que** par suite de travaux d'aménagements effectués sans autorisation de l'Assemblée Générale des copropriétaires et avec annexion des parties communes, la désignation du lot n°14 est la suivante : une pièce principale avec coin cuisine, une salle de bains avec water-closets et une terrasse.

**IMPORTANT** : attestation Loi CARREZ englobe les parties communes annexées illicitement. Travaux de remise en état et restitution des parties communes demandés par la copropriété.

Cette vente a lieu à la requête du Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble sis 5 rue Pastourelle à PARIS 3<sup>ème</sup>, représenté par son Syndic en exercice, le Cabinet CASTIN GILLES VILLARET, SAS au capital de 479.740 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 388 812 851, dont le siège social est 9 rue des Pyramides à PARIS 1<sup>er</sup>, lui-même représenté par son Président, domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat Maître Giuseppe GUIDARA, Avocat au Barreau de PARIS.

**MISE À PRIX : 200.000 €**

(DEUX CENT MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de PARIS.

**CONSIGNATION : 20.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre**

Fait et rédigé à PARIS, le 15 février 2023 par l'Avocat poursuivant Signé Me Giuseppe GUIDARA.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ► Maître **Giuseppe GUIDARA**, Avocat au Barreau de PARIS, 86 rue d'Assas 75006 PARIS, **TEL. 01.43.29.38.77**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente. ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PARIS, où le cahier des conditions de vente est déposé. ► Sur INTERNET : [www.vench.fr](http://www.vench.fr)

Sur les lieux où une visite sera organisée le **jeudi 6 avril 2023 de 14h30 à 15h30**